

Distribution:

RCS.....original
 DEC 1
 DJSF..... 1
 DSAS 1
 DGT 1
 DECS..... 1
 Chancellerie..... 1

M. Andreas Rickenbacher
 Directeur de l'économie publique du canton
 de Berne
 Münsterplatz 3a
 3011 Berne

et

andre.nietlisbach@vol.be.ch

Région de la capitale suisse

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Vous nous avez soumis en date du 20 janvier 2010 une consultation concernant le projet Région de la capitale suisse (RCS). Nous vous remercions de nous avoir associé à cette démarche que nous trouvons très intéressante pour le développement de l'ensemble de la région.

Voici notre position par rapport aux questions posées dans la consultation :

1. Êtes-vous intéressé de participer à la concrétisation du projet de la RCS lors de la phase de mise en place, conjointement avec le canton et la ville de Berne?

Le canton de Neuchâtel est intéressé à participer à la concrétisation du projet RCS lors de la phase de mise en place.

2. Êtes-vous disposé à collaborer dans des groupes de travail thématiques?

Le canton est disposé à collaborer dans les différents groupes de travail thématiques qu'il estimera pertinent en fonction des objectifs visés.

3. Êtes-vous intéressé par le fait de participer à une première conférence de la RCS au cours du premier semestre 2010?

Nous sommes intéressées à participer à cette première conférence.

Si oui, êtes-vous d'accord avec les sujets portés à l'ordre du jour:

a) Champ thématique et idées de projets pour la coopération

Les thématiques proposées recouvrent une large palette de collaborations possibles.

b) Définition de l'espace de coopération

Pas de remarque particulière.

c). Organisation et forme juridique

Le modèle retenu pour le démarrage nous semble adéquat. Ce dernier devra être à même d'évoluer en fonction du développement des collaborations au sein de la RCS. Toutefois, il est impératif que la structure mise en place ne soit pas trop lourde et que les projets restent au centre des activités de la RCS.

4. Considérez-vous que les propositions faites sur les champs thématiques, l'espace de coopération et l'organisation sont des bases de discussion intéressantes?

Dans cette première phase de démarrage, les thématiques proposées sont intéressantes. Cependant, certains thèmes présentés dans les champs de coopération moins prioritaires (chapitre 8) méritent d'être examinés également et ne doivent pas être exclus des thématiques possibles de la RCS.

Quant à l'espace de coopération, il sera défini en fonction de l'intérêt des différents partenaires de participer ou non à la RCS.

5. Avez-vous d'autres suggestions à soumettre concernant le projet et la marche à suivre?

La communication entre les partenaires est un axe stratégique qu'il convient de traiter de manière spécifique, d'autant plus que le projet intègre des partenaires de niveaux institutionnels et culturels différents.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 22 février 2010

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
J. Studer

La chancelière,
M. Engheben